

PROCEDES NEOGRAPHIQUES ET FONCTIONS EXTRALINGUISTIQUES DU CYBERLANGAGE

Clément KOAMA
Université Nazi BONI
ckoama@gmail.com

Résumé

Les écrits produits au moyen des technologies numériques suscitent des questions sur les plans linguistique et sociolinguistique. On relève d'importantes différences entre la langue écrite standard et ce cyberlangage, forme de communication contrainte par l'ergonomie du clavier et la taille relativement réduite de l'écran. Cette étude propose une analyse morphosyntaxique d'un corpus d'écrits électroniques collectés en milieu étudiant. L'objectif visé est d'identifier les régularités qui font de la diversité des formes produites un code linguistique à part entière. La réflexion porte par ailleurs sur la présence d'une fonction extralinguistique dans le recours à ces néographismes, vu que l'écart vis-à-vis du normatif peut prendre des significations différentes selon la caractéristique du groupe qui en est à l'origine.

Mots-clés : cyberlangage, néographisme, textisme, fonction extralinguistique

Abstract

Writing produced with digital technologies raises questions on linguistic and sociolinguistic levels. There are important differences between standard written language and this cyberlanguage, a form of communication constrained by the ergonomics of the keyboard and the relatively small size of the screen. This study proposes a morphosyntactic analysis of a corpus of electronic writings collected in a student environment. The objective is to identify the regularities that make the diversity of the forms produced a linguistic code in its own right. The reflection also focuses on the presence of an extralinguistic function in the use of these neographisms, since the deviation from the normative can take on different meanings depending on the characteristics of the group that produced them.

Keywords : cyberlanguage, neographism, textism, extralinguistic function

Introduction

La communication interpersonnelle a connu une évolution avec l'émergence des technologies de l'information et de la communication (TIC). Dans le contexte burkinabè, l'usage des TIC par les étudiants dans la communication interpersonnelle se réduit généralement aux téléphones mobiles dont certains ont, de nos jours, les mêmes fonctionnalités que les ordinateurs. Ces téléphones sont utilisés par les étudiants moins pour appeler que pour échanger de petits messages à travers le service de

messagerie SMS (Service de messages succincts) et plus récemment la messagerie instantanée *WhatsApp*.

Vu le nombre des usagers et la richesse de leurs productions (30 milliards de messages pour le SMS en 2015), cette écriture électronique est loin d'être un phénomène marginal. C'est pourquoi elle suscite de plus en plus l'intérêt des chercheurs dans les sciences du langage, notamment depuis le début des années 2000. En effet, si grâce à ces nouvelles formes de communication, la pratique de l'écrit est plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été, la manière dont certains en font usage soulève « de nombreux problèmes linguistiques complexes » (Lopez *et al.* 2015 : 71) dans la mesure où on y décèle des écarts sur plusieurs aspects par rapport à l'écrit standard.

La rupture qu'elle opère avec la norme orthographique suscite des réserves sur son statut et son impact. Mais au-delà des préjugés et de la diversité des usages, on peut se demander si nous n'assistons pas à l'émergence d'un code linguistique, d'une variété de langue en voie d'autonomisation. S'il existe, où ce code puise-t-il ses règles et quels en sont les fondements linguistiques ? L'objet de la présente réflexion est d'une part de décrire les régularités susceptibles d'en faire un langage à part entière. D'autre part, il s'agit de montrer que le recours à ce genre de discours ne répond pas simplement à un souci d'efficacité graphique, mais qu'il assure également des fonctions à valeur sociale qu'il convient de décrire dans la perspective d'une théorisation sur le fonctionnement de cette communication écrite médiée par la technologie.

1- Le cyberlangage, un registre langagier à part entière ?

Il y a bien peu de littérature sur la notion d'écart linguistique sur laquelle nous voulons reposer cette étude relative aux principes aspectuels de l'utilisation des messages succincts par les étudiants, à travers le téléphone mobile. La multiplicité des disciplines linguistiques en est certainement une explication plausible. En revanche, on trouve suffisamment de productions scientifiques sur l'écart en lien avec différentes branches de la linguistique : la syntaxe et la lexicologie, et par ricochet la stylistique. L'idée que cette forme d'écriture est une néographie ne souffre d'aucun débat. De ce fait, elle s'écarte d'une certaine norme d'écriture, comme l'indiquent les définitions généralement proposées. Pour Jaques Anis par exemple (1999 ; cité par Sarah Rebiai, 2010 :14), la néographie désigne « sans jugement de valeur, ni positif, ni négatif, des graphies qui s'écartent délibérément de la norme orthographique » avec pour manifestation, « la saillance de procédés tels que l'abréviation, la simplification phonétisante, la transcription s'écartant du français soutenu ». La particularité de cette forme de communication (qui indique en même temps la difficulté que l'on a à la cerner), c'est l'absence de procédés figés. Ceux-ci varient en fonction des scripteurs. Il arrive même qu'un mot soit

écrit selon différents procédés par le même scripteur à l'intérieur d'un même message. Mais cela n'enlève rien à l'intérêt que cette scripturalité particulière peut avoir pour la recherche, d'autant plus que l'on est en présence d'un phénomène dynamique, susceptible de réserver des surprises, à mesure que l'évolution technologique se poursuit.

Si l'unanimité semble faite sur le fait qu'il s'agit bien d'un écart linguistique, on discute souvent de son impact sur l'apprentissage de la langue écrite. Par exemple, Minne (2014) estime que l'utilisation récurrente des SMS peut altérer ou du moins retarder l'appropriation du langage écrit, celle de l'orthographe en particulier. De nombreux chercheurs s'accordent à lui reconnaître le statut de registre langagier. Ainsi en est-il de Combe Celik (2015 : 46) dont les travaux recouvrent tous les écrits sur écran et qui y voit un « nouveau code linguistique » avec « des caractéristiques propres ». En parlant de code, c'est une manière d'admettre dans ce langage l'existence sinon de règles (certes non écrites), du moins certaines régularités indispensables à l'intercompréhension. Cela bat en brèche comme le signale Cougnon (2010) l'idée d'une orthographe cacophonique. Pour elle en effet, il existe bien des règles spécifiques, « conscientes ou inconscientes, applicables ou non » (*ibid* : 401) qui sous-tendent la production de certaines formes graphiques, indépendamment de l'exigence d'efficacité ou de rapidité.

Si règles il y a, elles donnent l'impression de n'être édictées que par le souci d'échapper à celles plus complexes de l'écrit standard. On note parmi ses caractéristiques une propension se rapprocher davantage de la langue orale. La présence à la fois des traits de l'écrit et de ceux de l'oral en fait un langage à part, traduit par des termes qui mettent l'accent sur l'inclination à l'oralisation ou sur le rôle de la technologie : *parlécrit* selon Anis (2001), *parlerNet* (Netspeak dans la version originale) pour Crystal (2001). Ce dernier évoque par ailleurs l'existence de traits montrant que ce langage ne tient ni de l'écrit, ni de l'oral. Pour lui, cette nouvelle forme scripturale est à considérer comme « la langue écrite [...] tirée d'une certaine façon vers la langue orale que comme de la langue orale qui a été écrite » (Crystal, 2001, cité par Mangenot, 2009 : 100). Le rapprochement avec l'oral se manifeste par la phonétisation du discours, le recours à des signes non alphabétiques (les chiffres par exemple). Certains travaux sur le sujet signalent également des différences du point de vue de la structure discursive des messages produits.

La prise en compte des différents travaux sur la communication médiée pour les outils technologiques permet d'aboutir à quelques conclusions. Le langage utilisé dans les SMS et dans une moindre mesure sur les réseaux socionumériques tel *WhatsApp* est marqué par un certain hybridisme. Il est fortement influencé par la langue orale sans pour autant s'y confondre. Parce que l'écrit électronique se distingue de l'écrit standard par des procédés propres, il apparaît, par-delà son ouverture à certains faits de la langue orale, comme une variété de langue, un code linguistique de fait. À ce titre, il présente des caractéristiques linguistiques et scripturales dont la spécificité tire son origine dans les contraintes techniques imposées par le support utilisé d'une part et dans le profil des

utilisateurs d'autre part. En effet, « les adolescents sont les premiers utilisateurs de ces nouvelles formes de communication et en particulier des SMS » (Combes, 2015 : 3). L'engouement des adolescents pour cette forme d'écriture s'expliquerait par la simplicité ou la facilité de sa production qui lui procure un avantage par rapport à l'écriture conventionnelle. Liénard (2006) regroupe ces différents procédés en fonction de 3 processus spécifiques : la simplification, la spécialisation et l'expressivité. Chercher à voir de quelle manière ces différents processus sont mis en œuvre dans des écrits électroniques d'étudiants burkinabè ne nous paraît donc pas sans intérêt.

2- Le corpus et la méthode d'analyse

Il s'agit ici de présenter le corpus à travers le choix des outils technologiques à partir desquels les données ont été collectées, la stratégie employée pour la collecte ainsi que le modèle d'analyse sur lequel repose la description des messages.

2.1. Le corpus : modalités de constitution

L'on a encore en mémoire la réserve de Chomsky sur l'utilisation des corpus en linguistique. Il leur préfère de loin l'intuition et la créativité du locuteur idéal (dont on imagine difficilement la réalité). Mais, si l'on considère que l'hétérogénéité est une composante intrinsèque de la langue, une étude portant sur des pratiques linguistiques spontanées, voire isolées ne saurait se passer du recours au corpus. Ducrot et Schaeffer (1995 : 50) définissent le corpus comme un « ensemble, aussi varié que possible, d'énoncés effectivement émis par des utilisateurs d'une langue à une époque donnée ». Notre ambition à terme est d'élaborer un corpus numérique, analysable au moyen d'un logiciel approprié.

Peu d'étudiants au Burkina se servent du courrier électronique. Certains arrivent en fin de cycle sans posséder une adresse électronique. À contrario, ils communiquent quasiment tous par SMS et ce n'est pas seulement entre eux qu'ils utilisent cet outil. Il arrive que la communication entre étudiants et enseignants suive également ce canal. En outre, dans toutes les classes aujourd'hui, les étudiants créent des groupes *WhatsApp* pour échanger des informations relatives à la programmation des enseignements, aux délais de dépôt des travaux et à bien d'autres sujets. Nous nous sommes donné les moyens d'observer et de collecter les messages issus des interactions dans ces groupes, entre 2018 et 2020. Il nous arrive d'échanger avec les étudiants dans le cadre des encadrements par cet outil en raison de la facilité qu'elle procure en termes de partage de fichiers. A cette étape 450 messages ont été collectés pour les besoins de l'analyse.

2.2. Démarche d'analyse

Les modalités d'analyse sont fonction des objectifs de la recherche. Celle-ci se déploie dans deux axes. Le premier consiste à montrer de quelle manière l'écrit électronique se singularise sur le plan morphosyntaxique à travers l'étude de la forme des *textismes*. Bernicot *et al.* (2015 : 7) définissent le *textisme* comme le « changement dans la forme orthographique d'un mot par rapport à l'écrit traditionnel ». Leur analyse peut viser la mesure, la densité mais aussi le repérage des procédés les plus productifs. Nous avons procédé par une catégorisation des formes déviantes avec pour critère la description de l'aspect sur lequel elles s'écartent de l'écrit standard ou la technique à laquelle les scripteurs ont eu recours.

3. Caractérisation et analyse fonctionnelle des écarts

Le corpus est analysé, dans le but de rechercher un certain ordre, une certaine logique dont relèveraient les pratiques scripturales observées auprès du public étudiant. Si l'usage de cette graphie prospère, c'est en raison de certaines fonctions qu'elle sait mieux assurer que l'écrit standard, non seulement sur le plan linguistique mais aussi sur le plan social.

3.1. Principales caractéristiques

L'apprentissage du langage écrit repose à la fois sur des principes logogrammique (identité graphique du mot par laquelle il est retenu), phonogrammique et morphogrammique, c'est-à-dire les renseignements grammaticaux donnés (Minne, 2014). Les procédés néographiques propres à l'écrit électronique touchent chacun de ces aspects. De façon précise, la sape des fondements de l'écriture classique par le cyberlangage revêt plusieurs formes dont les plus récurrents à la lumière de notre corpus sont : la substitution de graphèmes avec une propension à la phonétisation, la réduction de formes graphiques, la suppression de signes spécifiques (diacritiques, graphèmes grammaticaux et lexicaux) et dans une moindre mesure l'ajout.

Le processus de simplification évoqué plus haut s'observe aisément à travers la substitution graphématique. Le graphème se définit comme le plus petit groupe de lettres représentant un phonème. C'est lui (et non la lettre) qui constitue l'unité de base du français conventionnel écrit. Pour faciliter la représentation des 36 phonèmes par les 26 lettres de l'alphabet, certains graphèmes sont des combinaisons de lettres, en digrammes ou en trigrammes. La volonté des scripteurs de se soustraire de la complexité de l'orthographe dans la communication médiée par la technologie les conduit à faire la part belle au principe phonogrammique par un remplacement des graphèmes par des phonèmes. Ainsi, la traduction de

la conception orale de cette forme de communication dans le code graphique se caractérise par une phonétisation des graphèmes. Par exemple dans un nombre important de *textismes* dans lesquels il est impliqué, le graphème complexe «qu» est systématiquement remplacé par le phonème « k » : *kelke* et *juska*, *trankil*, etc. Le graphème « ou » prend la forme de la semi-voyelle « w » lorsqu'il est suivi d'une voyelle comme dans « oui » qui se réécrit *wi*. Dans certains cas, c'est par la voyelle phonétique « u » qu'il est remplacé : *nuvo* (nouveau). Dans ce dernier exemple, la voyelle phonétique « o » se substitue au trigramme « eau », ce qui donne une totale substitution phonétisée pour le cas du lexème *eau*. Au regard de son efficacité, cette substitution se révèle particulièrement productif et assure une certaine homogénéité à la diversité des usages : Tu *fais koi de bo ? :-)* ; *quan je verai ton bo sourire*

Il en va de même du digramme « au » et dans une moindre mesure « en », parfois réécrit *a³* en finale : *Il m **chof vraima** les tympan*. Cette tendance à la graphie phonétisante s'applique également à des graphèmes simples. C'est le cas quand « c » est remplacé par *k*. Lorsque l'on a recours au « c », c'est pour traduire des mots tels que *ce, ces, c'est, sais/sait, se : tu c comment faire ; C drole truc de ouf, Slt koma c paC ta Kom*.

Parfois, on lui adjoint un chiffre afin de coller au mieux à la forme phonologique : *c7 le delegue histoire*. On peut signaler un dernier cas de substitution (plutôt marginal et insuffisamment motivé) qui consiste à remplacer un graphème par un autre simplement parce qu'il est rendu phonétiquement de la même manière. Ainsi *x* est mis à la place de « c » (*merxi*), *ai* remplace « est » comme dans l'exemple suivant : *Xai xa meme*.

La réduction s'opère essentiellement par abréviation, ce procédé graphique qui consiste à écrire un mot en n'utilisant qu'une partie de ses lettres. Les modalités classiques sont la troncation, la contraction et le recours aux symboles. Le corpus en regorge dans la mesure où sa pratique est bien antérieure à l'avènement des TIC : « Pour arriver à prendre les notes en salle de classe, ils ont recours à cette technique », rappelle Napon (2005 : 73). Son utilisation dans la communication médiée par la technologie prend alors un caractère naturel. La contraction est le procédé qui laisse après réduction un squelette consonantique et la troncation est une réduction syllabique par apocope (*anniv* pour anniversaire) ou par aphérèse (*blème* pour problème). Une combinaison de la troncation et de la contraction est possible comme dans *cet aprem* (cet après-midi), *ajd* (aujourd'hui), etc.

D'autres formes de réduction s'opèrent à travers la siglaison (*MDR* pour Mort de rire) et l'agglutination (*jt aime* pour « je t'aime ») même si pour ce dernier cas les signes supprimés sont peu nombreux, ce qui rend l'effort moins efficient. Un autre phénomène qui a pour conséquence une légère réduction de forme est le rejet de la gémination. La double

³ De façon générale, le clavier ne propose pas de signes propres à rendre les phonèmes nasalisés.

consonne est systématiquement transformée en lettre unique : *alé* (aller) *socupe* (s'occupe), *verai* (verrai), *apel* (appelle)...

La liberté que l'écrit électronique prend vis-à-vis de l'écrit standard se traduit aussi dans la non-utilisation des signes diacritiques (accents, cédille) dont le rôle est pourtant capital en termes de différenciation : *dsole* pour *désolé* par exemple. La difficulté de leur réalisation compte tenu de la configuration du clavier pousse les scripteurs à en faire fi (*meme*, pour même).

À côté des signes diacritiques, on note aussi la non-prise en compte de la casse typographique (majuscule/minuscule). La phonétisation est parfois accompagnée d'un usage de la majuscule dans une position inattendue, dans le but de faire le distinguo entre deux mots dont le textisme est identique : *G trouv* (je trouve) vs *G trouV* (j'ai trouvé) ou encore par extension *Kel idE* pour *quelle idée*. La non-utilisation de l'apostrophe, observée dans l'agglutination de plusieurs mots (*G texplique* par exemple), participe du même phénomène.

La quasi-totalité des messages du corpus font fi des graphèmes à caractère grammatical (marque du nombre et du genre, désinence des verbes conjugués) qui pourtant apportent parfois des informations sémantiques. Les marques d'accord sont redondantes à l'écrit (elles portent sur toute une chaîne de mots) mais elles ne sont pas toujours traduites à l'oral. Il en résulte une suppression des lettres muettes utilisées pour le marquage des accords, comme dans les exemples ci-après portant essentiellement sur les verbes mais aussi sur d'autres catégories de mots qui voient la neutralisation de leurs consonnes muettes : *Demai je verifi* (vérifie) *le cahier de text et lui fai* (fais) *le point* ; *Jte rejoïn* (rejoins) ; *G comprend* (comprends) ; *j avai plu de crèdi* (je n'avais plus de crédit).

Le dernier phénomène qui mérite d'être signalé au regard de sa productivité est l'ajout répétitif d'une lettre à la recherche de l'expressivité. On aboutit ainsi à un étirement graphique des mots (*Troooooo vrai*, *biiiiiz* ou *bizzzzzzz*). On rencontre des cas où l'étirement porte sur le schwa (Je t'aimeeeee).

Quelques constats s'imposent à cette étape de l'analyse : plus le message est long, plus les *textismes* y sont plus denses. Le sentiment qu'un certain ordre sous-tend la production des écrits électroniques est mis à mal par l'absence de constance dans la production des scripteurs qui en changent les règles au gré de leur ressenti, sans aucune justification. L'homogénéité dans un système linguistique étant illusoire, malgré les régularités qu'on peut y observer, l'écrit électronique doit être appréhendé comme une somme de transgressions orthographiques individuelles dont les règles souffrent encore d'un besoin d'harmonisation.

3.2. Fonctions extralinguistiques

Les structures linguistiques reposent sur des bases sociales. De ce fait, la communication médiée par la technologie apparaît comme un phénomène de société. Elle constitue pour la frange jeune de la

population, au quotidien, la pratique d'écriture la plus fréquente. La déviance ou l'écart par rapport au normatif prend dans ces conditions une signification liée à la spécificité du groupe. Si les fruits du progrès techniques ont permis à l'homme d'épargner du temps, ils ont du même coup réduit en lui la culture de la patience, notamment chez les jeunes. Ce qui caractérise ce groupe, c'est la volonté d'aller vite, de gagner en temps, de réduire la peine ou ce qui est appréhendé comme tel, quitte à faire entorse aux règles. Une première explication à l'émergence du registre SMS au sein des étudiants réside dans la quête de l'efficacité. Il s'agit d'un mode de communication moins coûteux, plus rapide, plus discret (à la différence de l'appel, le SMS est asynchrone et peut être relu).

Les auteurs des messages qui s'écartent de l'orthographe standard trouvent dans la nécessité de brièveté (quoique le nombre de mots soit à présent illimité dans un SMS) le prétexte de se soustraire des règles très contraignantes de l'orthographe et de la syntaxe. S'ils arrivent à se faire comprendre en se passant de celles-ci, cela renforce en eux le sentiment de l'inutilité de certaines normes qu'ils ont du mal à appliquer. Napon (2005 : 85) qui a étudié les procédés abrégatifs des étudiants burkinabè note que « les étudiants et les scolaires en général sont en train de créer une norme implicite qui remet en cause l'idée d'une norme unique ». Cette pratique scripturale sert alors à les sortir de l'emprise de la norme, de la rejeter sans nécessairement s'interroger sur son apport. Il arrive en effet que des *textismes* soient absolument peu efficaces : leur production requiert le même nombre de touches que si l'on avait utilisé l'orthographe standard. Les formes suivantes l'illustrent à suffisance : *merxi* (merci), *twa* (toi)... Dès lors, il devient difficile de faire la part des choses entre une erreur orthographique et un écart délibéré. Cougnon (2010) établit un parallèle entre certaines formes graphiques et les propositions des auteurs de la rectification orthographique adoptée en et dont un des objectifs est d'aller vers une simplification et une harmonisation des règles.

Les textos sont connus pour être des écrits de proximité. En effet, ils participent d'une « *communication interindividuelle entre des partenaires qui se connaissent préalablement et possèdent un certain niveau d'intimité* » (Combes, 2014 : 49). Toutes les communications, même chez les étudiants, ne passent pas par ce canal. La manière dont le recours à cette technologie modifie le rapport à l'écrit s'explique par le fait qu'il intervient dans des situations de communication sans caractère officiel, pour des messages peu importants. Il en résulte un besoin de solidarité, créant ainsi une complicité entre des individus ayant la même vision et l'adhésion à cette façon d'écrire consacre une volonté de démarcation, tout en renforçant l'esprit de groupe. Du reste, les pratiques scripturales diffèrent en fonction de l'âge et les différences augmentent avec lui. À ce propos, Rentel (2015 : 91) cite Caron et Caronia (2005 : 8) pour qui l'envoi d'un SMS ne se réduit pas à la transmission d'une information rapide et pratique, mais exprime « une performance verbale grâce à laquelle ils construisent et maintiennent leurs liens sociaux ».

Il arrive également que les auteurs de textos marquent « leur appartenance géographique » dans le but de « renforcer une complicité avec leur interlocuteur de même appartenance » (Cougnon, 2010 : 401).

Cela peut se traduire par la prise en compte dans l'élaboration du message d'une prononciation propre à une région ou à un groupe social. Sur le plan discursif, l'organisation du message, particulièrement la manière de l'introduire ou de le conclure, révèle également cette proximité qui lie les partenaires de la communication. Commencer son message par *salut*, *hello*, *coucou* n'a pas le même effet que de le commencer par *bonjour*. Partager un même code écrit est gage de compréhension et donc de réussite de la communication. À notre avis, si le développement des compétences scripturales des étudiants est de plus en plus préoccupant, c'est plus sur le plan discursif que sur celui de l'orthographe qu'il faut agir. Il n'est pas loin le moment où les technologies écriront les mots à notre place dans une orthographe correcte. En revanche, les difficultés que rencontrent les étudiants dans la production du discours écrit sont plus dommageables sur les aspects cognitif et structural.

On observe également dans l'usage du cyberlangage une fonction signalétique, puisque le langage est un marqueur de l'identité et du statut de l'individu. Il le distingue socialement. Les travaux de Ling (2005, cité par Combes, 2014 : 15) nous révèlent par exemple que les messages produits par les femmes comportent en moyenne plus de mots et présentent davantage une forme complexe. La « performance verbale » se manifeste dans une autre fonction attribuable aux écrits électroniques : l'aspiration au jeu. Cette fonction ludique renforce la précédente en ce sens qu'elle met en exergue l'inventivité de l'auteur du message en donnant à celui-ci une fonction poétique. Le recours aux rébus par exemple (ces lettres et chiffres utilisés dans leur valeur phonétisante) participe de cette volonté de jouer avec la langue : C'est le cas lorsque *demain* s'écrit *2m1. 6T 2manD*, *kelk1* et *10cutE* renvoient respectivement aux formes orthographiques standard suivantes : *citée*, *demande*, *quelqu'un* et *discuter*. Les exemples de ce type sont nombreux dans notre corpus, mais d'autres néographies observées dans des corpus plus larges s'illustrent par un degré de créativité insoupçonné : *a12c4* (à un de ces quatre) ; *ri129* (rien de neuf).

L'usage de l'écrit électronique n'a pas pour seul but la communication. C'est pourquoi il est possible de parler de sa fonction métatcommunicative qui se décline en relation affective et expressive. L'utilisation des émoticônes (: -), ☺, =), :D, etc.) pour accompagner les mots pour leur faire dire plus, au-delà de leur potentiel sémantique intrinsèque, traduit ce type de relation.

Ce qui s'observe avec ce langage électronique est voisin des phénomènes de mode où sans se concerter, plusieurs personnes à une époque donnée décident de rallonger ou de raccourcir les pantalons ou les jupes. Ainsi, sans règles écrites, des scripteurs qui ne se connaissent pas déconstruisent de manière identique l'orthographe des mots. Cela montre à suffisance que le regard à y porter doit aller au-delà de l'aspect purement linguistique.

Conclusion

L'objet premier de cette étude dont le présent article n'est qu'une esquisse est la constitution d'un corpus d'écrits électroniques se prêtant à différents types d'analyses. À cette étape, il s'est agi de jeter un regard rapide sur la manière dont cette forme de communication dévie de l'écriture conventionnelle du point de vue de la forme. La petitesse de la taille du corpus ne nous permet sans doute pas de tirer des conclusions fermes sur les régularités. Mais cet aperçu panoramique des tendances morphosyntaxiques des écrits électroniques collectés consacre la fin de la distinction entre oralité et scripturalité dans cette forme de communication, ce que confirment les techniques de substitution observées. Le doute peut toujours subsister sur la possibilité de distinguer ce qui relève d'une méconnaissance des règles et ce qui participe d'une stratégie de communication, d'autant plus que l'application des procédés décrits n'est pas systématisée chez tous les scripteurs (un même mot est codé de manières différentes par le même scripteur). Le décodage de certains messages exige une certaine ingéniosité, ce qui conduit à penser que les auteurs ont parfois le souci de leur donner une fonction ludique, voire cryptique. Tout cela laisse penser qu'il n'y a rien de fondamentalement nouveau en termes de procédure, mais qu'il s'agit plutôt d'un mélange de procédés déjà connus mis au service de la quête de rapidité par une subtilité et une créativité qui ne laissent point indifférents ceux qui s'intéressent au fonctionnement du langage.

Une augmentation de la taille du corpus permettra une analyse plus diversifiée, prenant en compte les différents aspects de l'étude de la langue, y compris l'enseignement/apprentissage de l'écrit. Une mise en relation de ces écarts avec les règles peut offrir, pensons-nous, l'opportunité de concevoir des exercices à même de permettre le repérage des difficultés orthographiques des jeunes apprenants. Par ailleurs, quand on sait que la prise de notes, compétence universitaire par excellence, ne fait véritablement pas l'objet d'un enseignement, une réflexion didactique sur les procédés néographiques qui s'observent dans la production des écrits électroniques par les étudiants pourrait faciliter la conception d'activités d'apprentissage efficaces.

Références bibliographiques

- ANIS Jacques** (1999), *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermès Sciences Publication.
- BERNICOT Josie, Alain BERT-ERBOUL, Antonine GOUMI et Olga VOLCKAERT-LEGRIER** (2015), « Analyse d'un corpus longitudinal de SMS produits par de jeunes adolescents », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 63, p. 15-29
- COMBE CELIK Christelle** (2015), Commenter en ligne : affrontement polémique et impolitesse. *Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki*, n°93, p. 45-59

COUGNON Louise-Amélie (2010), « Orthographe et langue dans les SMS : Conclusions à partir de quatre corpus francophones », *Ela. Études de linguistique appliquée*, n°160, p. 397-410.

CRYSTAL David (2001), *Language and the Internet*, Cambridge University Press.

ELMIGER Daniel (2012), « L'écriture SMS : émergence de nouvelles pratiques orthographiques », *Langage & Pratiques*, n°49, p. 74-81.

LIÉNARD Fabien (2006), « La construction identitaire virtuelle en CMO et CMT », *Revue électronique de recherches sur la culture, Médias et médiations, processus et communautés*, n°16, http://www.inst.at/trans/16Nr/11_1/lienard16.htm, consulté le 15 novembre 2021.

LOPEZ Cédric, Mathieu ROCHE & Rachel PANCKHURST (2015), « Classification des items inconnus de 88milSMS : aide à l'identification automatique de la créativité scripturale », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 63, p. 71-86.

MANGENOT François (2009), « Du Minitel aux SMS, la communication électronique et ses usages pédagogiques », *Linx*, 60 <http://linx.revues.org/702>, consulté le 10 juillet 2021.

MINNE Aude (2014), L'impact de l'utilisation du langage sms sur l'orthographe. Mémoire de certificat de capacité, Université de Nice Sophia Antipolis, accessible en ligne :

NAPON Abou (2005), « Déconstruction et reconstruction de la langue française par les étudiants burkinabè : l'exemple des abréviations en milieu étudiant », *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues*, n° 5, p. 71-87.

RENTEL Nadine (2015), « Le rôle de la métacommunication dans les sms français. Comment les locuteurs évitent-ils les malentendus et le dissensus ? » *Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki* (Päivi Pahta, Annikki Liimatainen et Meri Larjavaara), Tome 93 p. 87-98.